RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 02845
Numéro SIREN : 793 190 968
Nom ou dénomination : ABC-CULTURE

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2016 sous le numéro de dépôt A2016/012987

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON

12947

Dénomination : ABC-CULTURE
Adresse : 249 avenue Lacassagne 69003 Lyon -FRANCE-

n° de gestion : 2013B02845
n° d'identification : 793 190 968

n° de dépôt : A2016/012987
Date du dépôt : 09/05/2016

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 17/03/2016

4723350

4723350

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon - 44 rue de Bonnel
69433 LYON Cedex 03
Tél : 04 72 60 69 80 - Fax : 04 72 60 69 81

ABC-CULTURE

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €
Siège social : 249 avenue Lacassagne
69003 Lyon
793 190 968 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 17 MARS 2016

Le 17 mars 2016, à 16 h, au siège social de la société,

La société ALEXANDRIA, Société par actions simplifiée au capital de 684 047 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 815 379 490 RCS LYON,

Représentée par son Président, Monsieur Alexis BERTHUY,

Associée unique de la société ABC-CULTURE,

En présence de Monsieur Alexis BERTHUY, Président de la société,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

La société est désormais tenue, en application des dispositions de l'article L 227-9-1 du Code de Commerce, de procéder à la désignation d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT:

- Nomination des Commissaires aux comptes,
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique prenant acte des dispositions de l'article L227-9-1 du Code de commerce, décide de nommer, pour une durée de six exercices :

- LYON EXPERTISE AUDIT, demeurant 16 ter avenue de la République, 69200 VENISSIEUX, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ; et
- ALEXANDRE MINOT AUDIT ET CONSEILS demeurant 220 rue de la Cense aux Blés, 59000 LILLE en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

La durée des fonctions des Commissaires aux comptes expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations, comme de toute pièce utile, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

ALEXANDRIA
Associée unique
Monsieur Alexis BERTHUY

